

**ALLOCUTION DE MAITRE**

**YERIM THIAM**

**BÂTONNIER DE L'ORDRE DES AVOCATS**

**Monsieur le Président de la République,**

Permettez-moi d'évoquer la mémoire des Avocats qui nous ont quitté cette année : la douce Aminata Mbaye qui était une soeur pour moi, Sidy Kharachi DIAGNE et Abdourahmane DIOP, un père, Bakhao SALL, un frère pour demander à Allah le Tout Puissant de les accueillir dans son Paradis, Ayant consacré leurs vies à aider leur prochain, Allah le Miséricordieux saura les récompenser.

Etre serviable, n'est ce pas une des qualités que doit posséder tout avocat, et qui justifie qu'on le nomme «le défenseur de la veuve et de l'orphelin».

Si ce dernier peut être à juste titre considéré comme l'archétype de l'enfant en danger, du fait de la précarité de la situation dans laquelle le plonge l'absence prématurée de ses pères et mère, l'on comprendra aisément, Mesdames et Messieurs, l'intérêt que le thème de cette Rentrée solennelle des Cours et Tribunaux, suscite chez l'Avocat et le Bâtonnier que je suis.

L'intérêt est d'autant plus grand que le problème de la protection de l'enfant est devenue une réelle préoccupation planétaire surtout, avec le Sommet Mondial pour les enfants tenu à New-York le 29 et 30 Septembre 1990.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,**

**Monsieur le Président du Conseil Constitutionnel,**

**Monsieur le Président du Conseil Economique et Social,**

**Excellences, Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Missions Diplomatiques et Consulaires,**

**Messieurs les Ministres d'Etat,**

**Mesdames, Messieurs les Ministres,**

**Monsieur le Président du Conseil d'Etat,**

**Monsieur le Médiateur de la République,**

**Monsieur le Président du Conseil Régional de Dakar,**

**Messieurs les Maires des Communes,**

**Messieurs les Députés.**

**Monsieur le Chef d'Etat Major Général des Armées,**

**Messieurs les Officiers Généraux,**

**Monsieur le Recteur,**

**Messieurs les Doyens,**

**Monseigneur,**

**Monsieur le Grand Imam de Dakar, Président des Imams du Sénégal,**

**Messieurs les Chefs Coutumiers,**

**Monsieur le Président de l'Association des Notaires,**

**Madame le Président de l'Association des Huissiers,**

**Monsieur le Président de l'Association des Commissaires Priseurs,**

**Chers Invités,**

**Mes Chers Confrères,**

Votre présence assidue à toutes les rentrées solennelles du Pouvoir Judiciaire est non seulement le gage du respect que vous portez à la Justice mais surtout votre engagement pour tout ce qui est juste.

Le Barreau vous exprime sa sincère gratitude.

Monsieur le Président de la République.

Le Barreau vous salue respectueusement et vous remercie pour toutes les décisions que vous avez prises pour améliorer le fonctionnement du Service Public de la Justice.

Le Barreau attend avec une impatience légitime la construction du nouveau palais de justice, la finalisation des projets de lois relatifs à l'exercice de la profession d'avocat et à l'aide juridique, la mise à disposition effective des fonds destinés à financer l'assistance juridique et judiciaire, ainsi que le démarrage des activités du Centre d'Arbitrage de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat de Dakar.

Monsieur le Premier Ministre,

Le Barreau vous félicite pour votre nouvelle nomination et vous est particulièrement reconnaissant pour la disponibilité et la compréhension dont vous avez fait montre dans le règlement du dossier fiscal des Avocats.

Le Barreau demeure persuadé que vous ne manquerez pas de trouver une solution heureuse et efficace à ce délicat problème.

Nos vœux de succès vous accompagnent.

Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

Votre nomination à la tête du Département de la Justice nous remplit de fierté et d'espoir.

Votre appartenance à la famille des juristes augure du renforcement des relations excellentes qui existent déjà entre votre Ministère et le Barreau.

Le Barreau vous adresse ses déférentes félicitations et vous assure de son soutien agissant.

C'est le lieu également de rendre un hommage mérité à votre prédécesseur Maître Jacques BAUDIN.

Madame le Premier Président de la Cour de Cassation,

Monsieur le Procureur Général près la Cour de Cassation,

Maîtres d'oeuvre de la parfaite organisation de la présente Cérémonie, le Barreau vous remercie et vous félicite.

Madame le Premier Président,

Le Barreau vous félicite également pour la manière dont vous présidez cette prestigieuse et auguste Cour.

Grâce à vous, la Justice a organisé pour la première fois, une Soirée de Gala parfaitement réussie.

Le Barreau vous assure de son soutien le plus total pour vous permettre de conduire avec bonheur la délicate oeuvre de transparence de la Justice.

C'est l'occasion pour moi de rendre hommage au Premier Président de la Cour d'Appel et l'Assemblée Générale de ladite Cour pour avoir rappelé et confirmé avec justesse les règles de notre profession.

L'hommage s'adresse aussi à Madame le Président du Tribunal Régional Hors Classe de Dakar et à Monsieur le Président du Tribunal Départemental Hors Classe de Dakar pour les efforts constants qu'ils font pour améliorer le service public de la Justice au sein de leur juridiction respective.

Monsieur le Président de la République,

Vous nous avez habitué à des thèmes intéressants parce que vous placez toujours l'homme au coeur des débats.

Le sujet de ce matin n'échappe pas à cette règle.

## LA PROTECTION DE L'ENFANT EN DANGER

Monsieur le Juge Omar Dieye nous a gratifié d'un exposé sur la protection juridique telle que définie par le législateur dans le code de procédure pénale et le code pénal mais également de la protection sociale de l'enfant en danger.

Je ne voudrais pas vous faire l'offense de procéder à des redites.

C'est pourquoi profitant de l'opportunité, permettez moi d'emprunter un autre chemin.

Qui sont ces enfants en danger ?

S'agit-il seulement :

- De ceux qui ont rejeté leur milieu d'origine (famille) et ont choisi la rue ou ceux qui sont rejetés par ce milieu et sont donc contraints de choisir, la rue sans autre alternative ?

- De ceux qui, en accord avec leurs parents ou pressés par eux, choisissent de se «*débrouiller*» dans la rue (enfants handicapés et orphelins démunis, exclus des villages SOS, enfants des daaras) ?

- De ceux qui sont victimes d'infractions ?

En un mot, de ceux que l'on nomme les **enfants du désespoir**.

ASSUREMENT NON,

J'AFFIRME, JE SOUTIENS...

TOUS LES ENFANTS SONT EN DANGER...

Nous vivons dans un monde où plus de la moitié de la population est constituée de jeunes, un monde qui naturellement devrait être rassurant puisqu'on a coutume de le dire «la jeunesse, c'est l'avenir».

Mais hélas !

Les enfants naissent fragilisés par le traumatisme provoqué par la naissance pour rejoindre un monde qui fait plutôt peur.

A dire vrai, notre monde produit de plus en plus de Misère, d'Injustice et de Souffrance.

Pendant ce temps, le discours politique dominant, convie le Peuple à s'adapter aux contraintes imposées par la compétition internationale, loue les bienfaits de la limitation du rôle et du poids de l'Etat.

Les mots à la mode auxquels les enfants devront se familiariser sont «libéralisation», «flexibilité», «privatisation», «déréglementation», «mondialisation» que sais-je encore...

Dans le même temps un constat douloureux s'impose.

Pour le traduire, permettez-moi d'évoquer le tableau si bien tracé de la situation de l'enfant dans la Déclaration mondiale en faveur de la survie, de la protection et du développement de l'enfant, je cite :

*«Chaque jour, un nombre incalculable d'enfants dans le monde entier sont exposés à des dangers qui compromettent leur croissance et leur développement. Ils subissent d'immenses souffrances, qu'ils soient victimes de la guerre et de la violence, de la discrimination raciale, de l'apartheid, de l'agression, de l'occupation étrangère et de l'annexion ; qu'ils soient réfugiés et déplacés, forcés d'abandonner leur foyer et leurs attaches, handicapés ou victimes de la négligence, de la cruauté ou de l'exploitation. Chaque jour, des millions d'enfants souffrent des fléaux de la pauvreté et de la crise économique, de la faim et du manque d'abri, des épidémies et de l'analphabétisme, de la dégradation de l'environnement. Ils souffrent des lourdes répercussions du problème de la dette extérieure et de l'absence d'une croissance soutenue et durable dans de nombreux pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés».*

*«Chaque jour, 40.000 enfants meurent de malnutrition ou de maladies, y compris le syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA), du manque d'eau salubre et de l'absence d'installations sanitaires adéquates, ainsi que des conséquences du problème de la drogue».*

L'écrivain Uruguayen Eduardo GALEANO n'a-t-il pas raison de dire, je le cite : *«Partout l'idéologie du marché brise les liens de solidarité et fait voler en éclats la cohésion sociale. Elle fabrique des pauvres mais interdit la pauvreté. Parmi tous les otages du système, les enfants sont les plus mal traités. La société les presse, les surveille et parfois les tue : dans beaucoup de pays entre le berceau et le tombeau, la faim et les balles raccourcissent le voyage».*

Il s'y ajoute que l'inexistence de législation mondiale pour régir INTERNET quel que soit le caractère révolutionnaire de ce réseau, expose tous les enfants, nos enfants à tous les dangers.

En ce moment, je ne puis m'empêcher d'avoir une pensée émue pour les enfants de la GUERRE, de l'EMBARGO...

Cette panoplie, certes non limitative, de dangers que vit l'enfant, prouve à suffisance, que l'enfant est en perpétuel danger.

A travers ce tableau apocalyptique, l'on est en droit de dire avec Georges SAND que *«la société ne doit rien exiger de celui qui n'attend plus rien d'elle».*

Et Pourtant,

Pourtant, l'Enfant est l'Adulte de demain,

L'Enfant est le devenir de l'Homme, car une société qui ne se reproduit pas est appelée à disparaître.

Dilemme insoluble ? s'interroge Monsieur Jacques Généreux dans son livre *«raison d'espérer» pour aussitôt admettre «s'il devait rester sans solution, nous savons bien que nous, et à fortiori nos enfants, ne sortirions pas indemnes d'un monde où un quart de riches nargue trois quart de pauvres. Car nous voyons déjà aujourd'hui que la pauvreté nourrit les bataillons de la délinquance, de la mafia, de l'intégrisme et du terrorisme».*

*«Quel espoir pourrait en effet surgir d'un constat aussi désabusé, cynique et pessimiste».*

*«La réponse semble pourtant évidente. Si nous vivons dans un monde que nous avons choisi, il ne tient qu'à nous d'en choisir un autre. Si les règles du jeu politique ont des effets pervers, qui nous empêche de les réformer ? Et si notre mutisme général et l'absence de débat étouffent l'émergence d'une nouvelle politique rien ne nous empêche de reprendre la parole, rien n'interdit aux gouvernements de nous la redonner».*

Monsieur le Président, en choisissant ce thème, vous nous redonnez la parole.

Je la reprends avec espoir car, je reste persuadé qu'il est possible de lutter contre tous ces dangers.

Fondons ensemble, dans la noble et unique mission de faire de l'homme, le remède de l'homme, une éthique du futur basée sur le précepte suivant :

*«Dans les chemins que nul n'a foulés, risque tes pas, dans les pensées que nul n'a pensées, risque ta tête».*

Certes, la Constitution du Sénégal a consacré la protection du mariage, de la famille, de l'enfant et de la jeunesse en ses articles 14 et suivants.

Mais, pour que la protection soit effective, il faut que les deux plus importants piliers jouent leur rôle : la famille et l'Etat.

La famille est le premier creuset où l'enfant doit être éduqué et non seulement élevé. C'est le lieu où s'exercent et se développent les vertus cardinales qui en feront un bon citoyen respectueux de sa personne c'est à dire, un être conscient de son rôle et de son statut dans la société.

Le philosophe français Jean Jacques Rousseau ne disait-il pas ? Je le cite :

*«Un père, quand il engendre et nourrit des enfants, ne fait en cela que le tiers de sa tâche».*

*«Il doit des hommes à son espèce».*

*«Il doit à la société des hommes sociables»*

*«Il doit des citoyens à l'Etat».*

*«Tout homme qui peut payer cette triple dette et ne le fait pas, est coupable, et plus coupable peut-être quand il l'a payé à demi».*

L'Education est le fondement de l'Homme. Elle fait surtout appel au respect de soi-même, de son prochain et des intérêts de la collectivité. Malheureusement notre société véhicule des concepts qui ne favorisent ni le civisme, ni le patriotisme.

En effet, n'a-t-on pas l'habitude d'entendre dire «*lu wayye nexx mu def*» (chacun peut faire ce qu'il veut) ? ; «*kii afeeram dox na ! kii fumu jaar ?*» (en voilà un qui a réussi ! Comment a-t-il fait ?), «*xaalis dey koy lijenty ken du koy ligèey*» (on gagne de l'argent par la ruse et non par le travail).

L'on va même jusqu'à chanter et promouvoir la génération «*bul falee*».

Monsieur le Président de la République,

Vous avez raison d'insister sur l'EDUCATION CIVIQUE.

La Société Sénégalaise a besoin de subir un «*électrochoc culturel*» fondé sur le Travail, la Compétence, la Bonne Gestion de l'Argent du Contribuable, le Respect de l'Institution de la République, le Respect de l'Homme qu'il soit riche ou pauvre et la Conscience que chaque Homme, quel que soit son travail, est utile à son pays.

Mais je tiens à préciser, l'éducation doit être persuasive et non répressive et l'éducateur doit donner le bon exemple à l'élève comme le dit si bien le Sheykh Mohammed Al Ghazali dans son livre «*l'éthique du musulman*».

Je le cite «*Dans la société, le bon caractère n'est pas fondé à coup d'enseignements prescrits, de simples ordres ou d'interdictions. Car il ne suffit pas, pour imprégner les âmes de vertus, que le maître dise à l'élève : Fais cela ou ne fais pas cela. En effet, l'éducation utile exige une longue initiation et des soins continus.*»

«*En plus, aucune éducation ne réussit que si elle s'appuie sur un bon modèle. Ainsi, l'homme mauvais ne peut laisser un bon effet sur le âmes autour de lui. On ne peut attendre un bon effet que de celui vers lequel les regards se tournent pour être saisis par sa politesse et ravis par sa noblesse. Alors, par admiration pour ses qualités, les regards s'inspirent de son attitude et par amour sincère ils suivent ses traces. C'est dire que, pour que le suiveur acquiert beaucoup de vertus, il faut que celui qui est suivi comme modèle en possède davantage.*»

Il nous faut retrouver les valeurs de la société qui précède la société d'accaparement. Comme l'indique le Professeur Malick Ndiaye dans son livre «*l'éthique Ceedo et la société d'accaparement ou les conduites culturelles des sénégalais d'aujourd'hui*», dans cette société «*l'entraide et la solidarité, l'esprit de famille et de religion étaient effectifs et ressentis comme tels par la conscience moyenne, qui pouvait dès lors invoquer ces derniè-*

*res comme autorités susceptibles d'influencer les conduites ; en revanche le nouvel esprit né de la Société d'Accaparement tend à privilégier l'intérêt et l'esprit rationnel et comptable dans des rapports sociaux de plus en plus personnalisés et individualisés !».*

La tâche est certes ardue mais pas impossible.

Quant à l'Etat, pour assurer la protection de l'enfant, doit conserver son rôle de régulateur dans une logique de solidarité et d'intérêt collectif, en un mot de **BONNE GOUVERNANCE**,

En faisant de sorte que l'école ne soit plus le producteur de déperditions scolaires ayant pour conséquence de jeter les enfants dans la rue.

En favorisant la promotion de l'Entreprise, créateur de valeur et partant d'emplois et la jonction de celle-ci avec l'école.

En encourageant la participation des citoyens (en particulier les jeunes) à la gestion de la chose publique.

En généralisant l'Education civique à tous les niveaux.

En élaborant un plan approprié et des actions concrètes au profit des enfants.

A cet effet, les recommandations contenues dans la déclaration des organisations non gouvernementales humanitaires et de développement à l'intention du sommet mondial pour les enfants demeurent plus qu'actuelles.

C'est le lieu, ici, de rendre hommage au personnel d'encadrement des enfants et aux organisations non gouvernementales et à toutes les personnes bénévoles qui consacrent leur vie aux enfants.

L'expérience positive du village de Saam Ndiaye, du daara de Malika et du daara de Mor Mbaye Cissé de Diourbel dans l'encadrement, l'éducation et la formation des enfants est un motif légitime de satisfaction et surtout d'espoir,

Espoir que **TOUS LES ENFANTS SERONT EN SECURITE**,

**UTOPIE ! NON.**

**L'UTOPIE N'EST ELLE PAS LA VERITE DE DEMAIN** comme le disait Victor HUGO ?

J'ai l'intime conviction qu'arrivera un jour, comme le dit si merveilleusement le Directeur de Publication du Journal *«Les Enfants Martyrs»*, je le cite *«l'heure où l'enfant retrouvera sa place dans les coeurs, son nom dans les firmaments du sacré, sa joie dans la préoccupation de tous nos actes quotidiens, son refuge dans*

*les bras non du «monde» parce que c'est beaucoup trop grand et beaucoup trop vague, parfois trop méchant... mais dans les bras de parents responsables et des communautés comme celles d'antan, capables d'inscrire le seul nom de l'enfant dans nos rêves».*

Je vous remercie de votre attention.